27 septembre 1993

Face au chomage, changer le travail

1. En 1982, le Conseil permanent de l'épiscopat lançait un appel « Pour de nouveaux modes de vie ». C'était un cri contre le chômage qui faisait alors un bond impressionnant, divisant la société en hommes qui participaient à l'élan économique et en hommes dont on n'osait pas dire encore qu'ils restaient sur le bord du chemin. En dix ans, la situation, loin de s'améliorer, s'est aggravée. Elle blesse de plus en plus de personnes par le chômage et des emplois frappés de précarité. De conjoncturelle, nous dit-on, la crise est devenue structurelle. Des voix autorisées prétendent qu'il faut renoncer au mythe du plein emploi. Alors que faire ? Faut-il se résigner et confier à la générosité publique et privée ceux qui ne travaillent pas alors qu'ils le peuvent et le veulent ?
Aujourd'hui, il ne suffit plus de crier contre le chômage. Il faut prendre conscience de la logique qui le crée. Il faut agir sur les causes qui entrent dans notre champ de responsabilité ou dont nous devons acquérir la maîtrise.
Nous sommes arrivés à la fin d'une logique : les bases sur lesquelles est bâtie notre société sont aussi celles qui ont conduit à la situation actuelle. Les remèdes au chômage resteront des soins palliatifs tant que nous ne nous interrogerons pas sur le type de société que nous voulons construire, pour le bien des hommes. Au nom de la dignité humaine.

2. Notre responsabilité d'évêques nous pousse à parler[1]. Si grave est la crise présente que, par-delà des accommodements indispensables mais insuffisants, il est urgent de redire les fondements d'une société où chaque homme soit reconnu et tienne sa place. Parler de l'emploi, parler du travail, oblige à parler de l'homme dans toutes ses composantes. La Bible et toute la tradition chrétienne ont fréquemment abordé ce sujet, dans des situations historiques différentes mais avec une constante exigence : celle de servir la dignité de l'homme créé à l'image de Dieu et à qui la terre est confiée. La réflexion de la Commission sociale interroge sur le sens à donner aujourd'hui au travail, elle propose une distinction entre l'emploi et le travail, elle souligne les obstacles culturels propres à notre société, et elle suggère des dépassements et propose de nouveaux chemins.

Distinguer l'emploi et le travail

3. Jusqu'à notre époque, tout homme était obligé de travailler pour assurer sa subsistance personnelle et celle de sa famille. Venue du fond des âges, cette nécessité a permis l'évolution de l'histoire humaine. Malgré ses cruautés et ses injustices, l'histoire a connu également les splendeurs de la création. Elle maintenait l'identité entre le travail et l'emploi sous toutes ses formes. Les efforts consentis depuis plus d'un siècle ont placé, au centre de la vie humaine, le travail comme moteur de la reconnaissance sociale et l'emploi rémunéré comme signe de

la production d'un travailleur. Les conditions d'existence étaient si rudes que le travail s'identifiait à l'emploi « pour gagner sa vie ». Il reste évident que gagner de quoi vivre est indispensable. Mais la vie, mieux assurée, déborde largement le seul temps de l'emploi. Notre société a développé une éthique du travail qui fondait tous ces efforts et précisait peu à peu le droit du travail. Parallèlement fut élaborée une théologie du travail qui présentait le travail comme moyen d'accomplissement de l'homme et de l'achèvement de la création.

4. Aujourd'hui, il s'opère une séparation entre l'emploi et le travail. L'évolution des techniques, la dimension internationale, conduisent à une efficacité croissante. La productivité augmente, mais avec de moins en moins d'employés. Le progrès continue, mais avec peu d'hommes. Des entreprises disparaissent, d'autres luttent péniblement, d'autres enfin sont en expansion. Les emplois créés sont inférieurs aux besoins et le chômage augmente. Le progrès véhicule l'efficacité et l'exclusion. Il conduit souvent à des rythmes de vie incompatibles avec l'équilibre personnel et familial.
Le travail ne peut plus s'identifier au seul emploi rémunéré. Il n'est plus lié à la seule production de biens consommables. Il faut lui trouver une définition plus large. Un travail humanisant possède une fécondité sociale. Il contribue à assurer les biens et services nécessaires à la société, il crée du lien social ; par là-même, il humanise l'auteur du travail. La société humaine n'est pas une réalité achevée avec des lieux cloisonnés de production, de services, d'administration... La société humaine est toujours à construire : tel est le premier travail de tout homme, travail qui exprime sa dignité propre. Chacun a quelque chose à apporter à la construction de la société.

5. Ces remarques conduisent aux réflexions suivantes :

a) Pour pallier les inégalités entre ses membres et les aléas de l'existence, notre société a mis au point une protection sociale.
Elle constitue un acquis social qui respecte les personnes. Il serait abusif de voir des « assistés » en ceux qui bénéficient légitimement de ces droits. Mais il serait injuste qu'un système économique cherche à se construire sur des inégalités de traitement entre les hommes. Envisager de remédier au manque d'emplois par un « assistanat » pour ceux auxquels on ne saurait offrir aucune activité, les exclurait injustement d'une participation responsable à la marche de toute la société.

b) Le droit au travail découle de ce que doit une société à tout homme du fait même qu'il est un homme, membre de cette société. A travers ses activités avec d'autres hommes, chacun se structure personnellement par son oeuvre et acquiert ainsi une existence sociale reconnue. Le droit au travail est alors le droit d'exercer une activité qui exprime la participation d'un homme à la construction de la société. L'idée d'un travail seulement productif d'objets devient alors une conception trop limitée. Il faut passer du droit du travail qui réglemente son exercice dans l'emploi à un droit au travail, fondamental pour la dignité humaine.

c) Tout emploi n'intègre pas à la vie sociale et, en ce sens, n'est pas toujours un

travail au sens plein du mot. Certains emplois temporaires qui n'ont aucun avenir, la formation à des qualifications sans débouché, des occupations sans contenu valable ne constituent ni un travail utile à la société ni une oeuvre humanisante. La question n'est plus seulement de savoir comment, dans l'état actuel de notre société, occuper le plus de personnes. Elle est davantage, en voulant que chacun soit reconnu, comment faire évoluer notre société.

d) L'emploi rémunéré est certes une composante importante de la vie d'une personne. Notre culture lui a sans doute accordé une valeur excessive. Car il n'est ni le centre de la vie ni, maintenant, la composante la plus importante. Il entre lui-même au service d'un projet global sur la vie de la personne. L'identité sociale s'acquiert en d'autres lieux que l'emploi : dans la famille, dans les relations humaines, dans la vie culturelle, associative et politique.

Surmonter nos obstacles culturels

6. Le modèle culturel actuellement accepté est celui du plein emploi rémunéré. Il sous-entend que la lutte pour la productivité y conduit naturellement. C'est faire passer une certaine efficacité avant la solidarité2. Cette représentation est culturelle, elle ne s'impose pas. Elle est liée à des habitudes psychologiques, à des comportements et à des organisations qui marquent la vie sociale ; mais ces réalités culturelles sont à mettre au service de l'homme et non l'homme à leur service. Déjà beaucoup d'hommes ont des attitudes nouvelles vis-à-vis du travail.

7. Une prise de conscience est nécessaire, qui entraîne des exigences :

a) On ne change pas brutalement des habitudes sociales. Il faut un temps de transition mais il faut davantage une volonté politique de bâtir une société plus humaine. On a calculé le temps d'emploi par jour, par semaine, par mois, par année. Le moment n'est-il pas venu de le considérer à l'ampleur d'une vie, avec des alternances de formation, de culture, de création autres que la production marchande ? En attendant, face au chômage actuel, on ne peut se permettre d'oublier aucune amélioration, même ponctuelle. Ainsi sont à poursuivre les recherches sur l'emploi à temps partiel, même si ce n'est pas encore la solution idéale. La réduction du temps moyen de travail doit aussi être étudiée, avec les précautions nécessaires pour éviter des effets pervers, en tenant compte des enseignements du passé mais aussi des expériences actuelles. Cette recherche indispensable répond au double souci : diminuer le chômage et libérer du temps à côté de l'emploi rémunéré. Elle ne dispense pas de la recherche d'une croissance suffisante de la production pour répondre à des besoins sociaux non satisfaits pour bien des personnes, comme les besoins de logement, d'éducation, de santé.

b) Notre société est portée à faire prévaloir des « lois » de l'économie sur les rythmes sociaux et sur la vie en commun. Elle l'est d'autant plus que l'existence d'une crise économique intensifie la pression de la recherche de la rentabilité. La rentabilité, d'ailleurs, est attendue plus de l'argent seul que de la production. Elle

ignore le coût humain imposé aux personnes écartées de l'emploi : pourra-t-elle longtemps encore ignorer le coût financier supporté par la communauté nationale du fait du chômage et de ses conséquences humaines ? Notre société accepte avec résignation que l'économie impose ses « lois », sans doute parce qu'elle met en oeuvre des mécanismes puissants et mal maîtrisés. L'absence de projet social et politique dynamique et mobilisateur, qui se subordonnerait les autres rationalités, laisse une certaine conception de l'économie se présenter comme la seule rationalité pouvant régir le monde. On passe insensiblement de la nécessaire reconnaissance de règles économiques à un « économisme » qui tient lieu de doctrine sociale et philosophique. Cette prétention hégémonique d'une certaine économie s'appuie sur les comportements individuels qu'elle entraîne et qu'elle renforce. Réussir dans la vie est devenu une image sociale qui a pris le pas sur réussir sa vie en toutes ses dimensions. Ce modèle, encore puissant, a pu être le moteur de la consommation, de la production et de la croissance. Il montre aujourd'hui ses limites ; il crée une société inégale, il obture des voies de développement humain. Il nous faut changer de logique, car dans la conjoncture actuelle cet ancien modèle contribue à l'exclusion de beaucoup.

8. Dans notre pays, trop d'exclus nous pressent d'être inventifs et actifs pour que chacun puisse exister socialement en exerçant un travail porteur de fécondité sociale, c'est-à-dire contribuant à la vitalité et à la cohésion de la société comme au développement des personnes. La société, pour être humaine, sera solidaire ou elle continuera à ne pas respecter la dignité de beaucoup. Cette solidarité exige d'explorer de nouveaux chemins.

Explorer de nouveaux chemins

9. Il ne suffit pas de dire que toute crise finit par passer. Il faut mesurer son poids de souffrance. Maîtriser le progrès, c'est faire en sorte qu'il n'avance pas aveuglément. Et là, une simple compétence technique ne suffit plus. Il ne saurait être question d'arrêter la croissance, mais il faut toujours se demander à qui elle profite. Il convient de garder comme finalité le respect de tout homme et de tout l'homme.

10. Quelques objectifs sont, pour la Commission sociale, indispensables aujourd'hui :

a) Depuis l'éducation à l'école jusqu'à la retraite, penser le travail non seulement en termes d'emploi rémunéré, mais en fonction de sa fécondité sociale. Cet objectif demande d'étudier comment, à l'échelle d'une vie, répartir les temps d'emploi productif, de formation, de culture... Il demande en outre de rechercher les tâches sociales aujourd'hui insuffisamment remplies et qui se révèlent indispensables pour que chacun vive en pleine participation à la vie sociale. La société tout entière doit rechercher des activités utiles à son existence, à sa qualité, et qui confèrent à ceux qui les exercent une réelle reconnaissance sociale.

b) Le progrès technique, livré à sa seule logique et à celle de la concurrence, écarte de plus en plus d'hommes de ses avantages. Une masse très importante d'argent circule sans presque participer à l'amélioration des conditions de vie. Une part des flux financiers correspond à des transactions commerciales normales ; il est vrai aussi qu'une autre part sert une spéculation sans utilité sociale. L'heure est venue de fixer des politiques et des règles qui permettent de maîtriser l'évolution du progrès technique, de garder la finalité humaine de la productivité, et de faire servir à l'humanité l'activité financière.

c) Les changements attendus débordent les frontières nationales3. Les échanges internationaux sont le lieu où la puissance de la logique des marchés et de l'argent s'exprime au détriment de l'homme avec le plus de force. L'ordre international ne saurait être celui de la finance. Des accords internationaux, surtout en faveur des pays en voie de développement, si possible région par région, sont nécessaires afin de trouver un équilibre dynamique entre les besoins mondiaux, le développement de ces pays et le respect de la justice sociale.

d) Un nouvel équilibre : c'est vrai aussi pour notre société. C'est vrai pour redonner au travail une valeur sociale tout au long de la vie. C'est vrai pour envisager une meilleure répartition des revenus - ce qui apparaît comme inéluctable. Il y a là un changement culturel auquel, pour nous chrétiens, l'Evangile nous appelle. La parole et les actes du Christ offrent une espérance pour tous les pauvres.

e) Aussi - c'est par là que commencent la prise de conscience et le changement de mentalité - le débat actuel sur le travail et l'emploi demande d'entendre ceux qui sont exclus du travail. Le chômage isole. Il convient donc de favoriser, dans toutes les instances intermédiaires (syndicats, associations, régions...), la participation de ceux que notre société marginalise, afin qu'en faisant entendre leur voix, ils deviennent partenaires de ce débat de société. Ils sont les premiers concernés. La voix de ceux qui sont blessés est un cri d'espérance. Nous le faisons nôtre.

- 1. « L'Eglise n'a pas de modèle à proposer. Les modèles véritables et réellement efficaces ne peuvent être conçus que dans le cadre des différentes situations historiques, par l'effort de tous les responsables qui font face aux problèmes concrets sous tous leurs aspects sociaux, économiques, politiques et culturels imbriqués les uns avec les autres » (*Centesimus annus* *CA 43*).
- 2. Pour comprendre le sens (et l'importance) du terme de « solidarité » dans la doctrine sociale de l'Eglise ces dernières années, il sera utile de lire l'Encyclique *Sollicitudo rei socialis* *SRS 38* (Voir *Documentation Catholique* 1988, n° 1957, pages 249-250). Jean-Paul II considère la solidarité comme une « vertu » et la définit comme « la détermination ferme et persévérante de travailler pour le bien commun ; c'est-à-dire pour le bien de tous et de chacun

parce que tous nous sommes responsables de tous ».

- 3. Dans ses discours récents aux membres de l'Académie pontificale des Sciences Sociales (fondée le 1er janvier 1994), le Pape Jean-Paul II aborde les problèmes que la mondialisation de l'économie pose pour le travail, et donc la dignité de l'homme (Voir *Documentation Catholique* 1996, n° 2137, pages 408-410, et 1997, n° 2162, pages 551-553). L'Académie prépare une déclaration sur le thème du travail et de l'emploi.

Pour citer l'article : https://www.doctrine-sociale-catholique.fr//textes-des-conferences-episcopales-francophones/255-face-au-chomage-changer-le-travail